Démarche : Académie de Montpellier - Campagne 2026 de demande de

labellisation E3D de Territoire

Organisme : EDD Rectorat Montpellier

Identité du demandeur

Email	
Civilité	
Nom	
Prénom	

Formulaire

1. Les étapes et les conditions de labellisation

La labellisation E3D procède d'une démarche qualité. Elle nécessite de réunir des volontaires, représentant les différentes catégories d'usagers (enseignants, élèves et éco-délégués, personnels d'éducation, de direction, d'encadrement, administratifs, de santé, sociaux et techniques, parents), des associations et autres partenaires, en relation étroite avec les collectivités territoriales, parties prenantes du fonctionnement de l'école ou de l'établissement. La démarche E3D est coordonnée par le ou les référents EDD, désignés par le chef d'établissement ou le comité de pilotage EDD.

1.1 Trois étapes préalables

Phase 1 : préciser la situation et le positionnement de l'école ou de l'établissement au regard de l'environnement naturel et social dans lequel il se situe.

Phase 2 : établir une hiérarchisation des principes et des enjeux du développement durable concernant :

les enseignements ; la vie scolaire ; les priorités de gestion et de maintenance pour l'établissement ; les caractéristiques du territoire et les modalités de l'ouverture sur l'extérieur par le partenariat.

Phase 3 : concrétiser des actions éducatives au développement durable ou renforcer les articulations et les complémentarités des actions déjà engagées en sollicitant l'initiative des personnels et des élèves ; partager un esprit de responsabilité et offrir des conditions de travail favorables au bien-être et à la réussite de tous sur le territoire spécifique de l'école ou de l'établissement.

1.2 Six conditions

- 1. L'adaptation aux programmes : la démarche E3D prend en compte les spécificités du premier et du second degrés, en s'appuyant en particulier sur les programmes scolaires. Elle peut aussi s'articuler avec d'autres éducations transversales, en lien avec les ODD, notamment l'éducation à la santé, à la responsabilité, à la sexualité, aux risques, au développement et à la solidarité internationale, à l'égalité filles-garçons, aux médias ou encore l'éducation artistique et culturelle.
- 2. La formation de tous les usagers, enseignants, élèves et éco-délégués, personnels d'éducation, de direction, d'encadrement, administratifs, de santé, sociaux et techniques, parents, associations partenaires : l'élaboration de la démarche, notamment dans le cadre de stage d'équipe et de formation d'initiative locale, fait émerger des besoins spécifiques. L'école ou l'établissement peut se rapprocher des services académiques de formation et du chef de la mission académique pour l'EDD, pour connaître les formations proposées et exprimer, le cas échéant, des besoins nouveaux. Ce besoin est d'autant plus nécessaire que les enseignements disciplinaires doivent être impérativement mobilisés.

Académie de Montpellier - Campagne 2026 de demande de labellisation E3D de Territoire

- 3. La mobilisation des élèves : chacune des phases d'élaboration de la démarche intègre progressivement et dans la mesure du possible les élèves et d'abord les éco-délégués, en leur fournissant les informations et les aides méthodologiques utiles à l'exercice de leur rôle de relai et de porteurs de projets auprès de leurs camarades. Le projet global est également constitué de l'ensemble des initiatives prévues par les éco-délégués et encadrées par le référent EDD de l'établissement, le chef d'établissement, le CPE ou tout autre membre de l'équipe pédagogique et administrative.
- 4. La qualité du lien collaboratif avec la collectivité territoriale de rattachement : la gestion durable du bâti scolaire (fournitures, énergie, eau, nourriture, déchets et recyclage, maintenance et nettoyage, etc.) et les projets de créations pérennes initiés par les éco-délégués impliquent un rapprochement avec les collectivités territoriales et une bonne appréhension des relations existant entre les réalités sociales, économiques et environnementales locales.
- 5. L'exigence relative aux partenariats extérieurs : différents partenaires peuvent contribuer à la réalisation du projet de l'établissement, notamment des services déconcentrés de l'État ; des établissements publics ; des centres de recherche et universités ; des associations agréées ; des entreprises. Ces partenariats font l'objet d'une formalisation qui définit des objectifs et des priorités afin de garantir la faisabilité de la mise en œuvre et garantit l'adéquation du contenu des partenariats aux programmes d'enseignement et aux publics concernés.
- 6. L'anticipation et la valorisation : le projet intègre d'emblée une exigence de mémoire relative aux ressources identifiées sur le territoire, que le Centre de documentation et d'information peut accueillir. La valorisation par un travail de communication, tant en interne que vers l'extérieur, permet de fournir cette ressource. Cette démarche associe les élèves.
- 2. La labellisation E3D individuelle

Niveau 1: engagement

Le premier niveau de labellisation reconnait la volonté de l'équipe de s'engager dans la démarche et constitue une première étape vers une démarche globale. Il permet d'identifier des axes d'évolution, inscrits dans une démarche d'acculturation de toute la structure.

Niveau 2: approfondissement

Le deuxième niveau de labellisation reconnait la mise en œuvre d'une stratégie exigeante dans l'établissement. Celle-ci s'adresse à tous les élèves, en leur proposant des occasions concrètes de comprendre les enjeux du développement durable et en faisant référence à plusieurs ODD, mobilisant différents champs disciplinaires ou de formation.

Cette étape priorise l'engagement des élèves et la formation des adultes qui les accompagnent, de sorte que les projets portent la structure vers une gestion plus durable.

Niveau 3 : expertise

Dans le troisième niveau de labellisation, la démarche E3D fait partie intégrante du pilotage de l'établissement. Le comité de l'EDD organise les plans d'action avec les élèves éco-délégués et les partenaires selon des axes prioritaires identifiés pour améliorer la performance de la structure en matière environnementale et la réussite des élèves. Les personnels de direction, d'enseignement et d'éducation sont mobilisés régulièrement pour faire vivre cette démarche et développent en équipe des actions remarquables qui valorisent les initiatives et les réalisations des élèves.

Le niveau 3 est atteint lorsque les projets menés sont transférables vers d'autres équipes et lorsque les équipes identifient et évaluent les compétences que les élèves développent dans ces projets. Ce sont des établissements qui savent communiquer sur ce qu'ils font et rayonnent sur leur territoire scolaire.

Département(s) du territoire Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles 11-Aude 30- Gard 34- Hérault 48- Lozère 66 - Pyrénées Orientales Andorre Qualité de la personne remplissant le dossier (directeur, chef d'établissement, référent ED...): Nom du territoire qui demande la labellisation

Académie de Montpellier - Campagne 2026 de demande de labellisation E3D de Territoire
Ecoles ou établissements appartenant au territoire Ecole/établissement
Ecole/établissement
Ecole/établissement
Coordonnées de la personne contact pour la demande de label:
Nom de la personne contact pour la demande de labellisation :
Statut de la personne contact:
Adresse mail de la personne-contact:
Contexte
Historique EDD/E3D des années précédant la demande de labellisation de territoire (actions isolées, projets pluridisciplinaires, démarche globale, etc.) :
Labels obtenus et dates d'obtention pour les établissements ou écoles du territoire (E3D, éco-école, lycée à énergie positive, aires éducatives, écocert, etc.) :
1 à 3 axes prioritaires de l'éducation au développement durable pour le territoire (ODD, thématiques développées, etc.) :
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Merci de joindre le projet d'établissement mettant en avant la démarche E3D.
Gouvernance et pilotage
Pilotage de la démarche de territoire. Cocher les items correspondants à votre situation et joindre au dossier les documents justificatifs qui vous semblent pertinents (projets d'écoles/d'établissements, diagnostic, compte-rendu de comités de pilotage, etc).
Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

Académie de Montpellier - Campagne 2026 de demande de labellisation E3D de Territoire
Diagnostic global du territoire et recommandations dressés par les établissements du territoire (par exemple par les référents EDD).
Création d'un comité de l'EDD de territoire.
Coordination et progressivité des projets et des actions EDD assurées par le comité de l'EDD de territoire.
Résumé succinct des pièces jointes, descriptif plus précis des items cochés.
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Pièce justificative Pilotage
Mobilisation et accompagnement des éco-délégués de classe. Cocher les items correspondants à votre situation et joindre au dossier les documents justificatifs qui vous semblent pertinents (compte rendu d'une séance de travail ou d'une formation des éco-délégués commune sur le territoire, compte-rendu de délibérations d'une collectivité territoriale montrant l'intervention des écodélégués, etc). Les éco-délégués de classe sont obligatoires en collège, lycée et recommandés pour l'école à partir du CM.
Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles Les éco-délégués ont été élus ou désignés dans quelques classes
Les éco-délégués ont été élus ou désignés dans la majorité des classes
Les éco-délégués ont été élus ou désignés dans chaque classe
Les éco-délégués ont été réunis au moins une fois
Les éco-délégués se réunissent régulièrement
Résumé succinct des pièces jointes, descriptif plus précis des items cochés.
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Pièce justificative écodélégués
Place de l'EDD dans le parcours de l'élève
Parcours scolaire de l'élève et parcours éducatifs. Cocher les items correspondants à votre situation et joindre au dossier les documents justificatifs qui vous semblent pertinents (description succincte des actions, des parcours en précisant les disciplines impliquées etc). Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles Des actions inter-écoles ou inter-degrés sont mises en place en lien avec des ODD et en articulation avec les enseignements.
Des projets EDD inter-écoles, inter-établissements ou inter-degré, se mettent en place de façon coordonnée.
Le territoire propose un parcours d'EDD de l'élève coordonné et cohérent, si possible de la maternelle au lycée.
La démarche participe à la structuration de la liaison école-collège, du collège au lycée et du lycée vers le supérieur.

Académie de Montpellier - Campagne 2026 de demande de Jabellisation E3D de Territoir Résumé succinct des pièces jointes, descriptif plus précis des items cochés. Préciser alors les parties de programmes mobilisées.
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Pièce justificative parcours
Inscription dans les actions du réseau d'éducation prioritaire, du réseau pédagogique, du réseau de lycées, Cocher les items correspondants à votre situation et joindre au dossier les documents justificatifs qui vous semblent pertinents (plan d'actions à l'échelle de la circonscription, du réseau pédagogique, du réseau de lycée, etc). Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles
A l'échelle du réseau pédagogique ou du réseau d'éducation prioritaire ou du réseau de lycées, ou pour un autre réseau, la démarche participe à la structuration de la liaison école-collège, du collège au lycée et du lycée vers le supérieur
Résumé succinct des pièces jointes, descriptif plus précis des items cochés.
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Pièce justificative action de réseau
Ouverture sur le territoire (et à l'international -optionnel-)
Ouverture sur le territoire proche. Cocher les items correspondants à votre situation et joindre au dossier les documents justificatifs qui vous semblent pertinents. (description succincte des actions précisant les disciplines et partenaires impliqués, conventions, supports de communication, etc). Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles
Le groupe d'écoles / d'établissements utilise les ressources mobilisables du territoire et prend en compte ses enjeux spécifiques.
Les collectivités territoriales concernées sont engagées.
Des partenariats (collectivités territoriales, services déconcentrés de l'État ; établissements publics ; centres de recherche et universités ; associations agréées ; entreprises. etc.) pérennes et structurants existent sur le territoire.
Des actions de communication et de valorisation des actions menées sont mises en place, en coordination avec les collectivités territoriales de rattachement.
Une modification globale du fonctionnement des écoles et établissements du territoire permet de l'identifier comme un territoire contribuant au développement durable.
Résumé succinct des pièces jointes, descriptif plus précis des items cochés.

Ouverture à l'international. Cocher les items correspondants à votre situation et joindre au dossier les documents

Académie de Montpellier - Campagne 2026 de demande de labellisation E3D de Territoire justificatifs qui vous semblent pertinents. Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles Le groupe d'écoles / d'établissements mène des échanges et des actions avec un ou des établissements à
l'international en s'appuyant sur les ODD.
Résumé succinct des pièces jointes, ou descriptif plus précis des items cochés.
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Pièce justificative ouverture internationale.
Formation
Actions de formation. Cocher les items correspondants à votre situation et joindre au dossier les documents justificatifs qui vous semblent pertinents (références des formations proposées par l'EAFC, le ou la DASEN, contenus de formation suivie si hors EN, etc). Le déploiement de l'EDD dans le territoire a favorisé: Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles l'inscription individuelle de personnels de plusieurs établissements du territoire à des temps de formation continue en EDD.
au moins une demande de formation EDD territorialisée à l'échelle de plusieurs structures scolaires du territoire.
au moins une demande de formation EDD réunissant communauté éducative et agents territoriaux à l'échelle de plusieurs structures scolaires du territoire.
un projet de formation en EDD pluriannuel des personnels engagés, tant sur le plan technique que sur le plan éducatif ou disciplinaire.
Résumé succinct des pièces jointes, descriptif plus précis des items cochés.
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Pièce justificative formation
Projet de communication
En quelques lignes, indiquez les projets ou les réalisations de communication mis en place sur territoire et liés à l'EDD ou la démarche E3D.
ANNEXES
Précisez ici tous les éléments que vous considérez utiles pour l'étude de votre demande de labellisation.

Academie de Montpellier - Campagne 2026 de demande de labellisation E3D de Territoire
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Vous pouvez joindre tout document complémentaires intégrant l'EDD.
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Signature électronique:
Signature ou tampon du chef d'établissement ou du directeur d'école porteur du dépôt de dossier.